

HOLDING FB

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 80 impasse des Panicauts, 84210 ST DIDIER

833 958 192 RCS AVIGNON

EXTRAIT

**DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 4 SEPTEMBRE 2026**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026 s'élevant à 46 722,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	46 772 ,60 euros
En totalité au compte « autres réserves » :	46 772 ,60 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique :	100 000,00 euros
Soit 10,00 euros par action	
Prélevé sur le compte autres réserves :	100 000,00 euros
Qui s'élève à 52 135,91 €	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 109 858,51 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2026 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Paraphe

BF

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique DocuSign® qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Certifié conforme,
Le Président,
Franck BONNEFOUS

Signé par :

BB852115C9BE407...

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entrepriseSAS HOLDING FB

Adresse de l'entreprise80 IMPASSE DES PANICAUTS84210 ST DIDIER

N° SIRET *83395819200019Durée de l'exercice en nombre de mois *12Durée de l'exercice précédent *12

					Exercice N clos le [3 1 0 3 2 0 2 6]		Exercice N-1 clos le [3 1 0 3 2 0 2 5]			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028		030					
	Immobilisations financières * (1)		040	186 800	042		186 800		53 500	
	Total I (5)		044	186 800	048		186 800		53 500	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060		062					
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070					
		Autres * (3)	072	231 698	074		231 698		124 248	
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	932	086		932		3 239	
	Total II		096	232 630	098		232 630		127 487	
	Total général (I+II)		110	419 430	112		419 430		180 987	

PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		Signé par : BONNEFOUS BB852115C9BE407... "Certifié conforme à l'original"			120	10 000	10 000	
	Ecart de réévaluation					124			
	Réserve légale					126	1 000	1 000	
	Réserves réglementées*					130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)					131	152 136	105 168	
	Report à nouveau		134						
	Résultat de l'exercice		136	46 723	46 967				
	Subventions d'investissement		137						
	Provisions réglementées		140						
	Total I		142	209 859	163 136				
Provisions pour risques et charges		154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	128 378	14 909				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	1 020	1 020				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169						
	Comptes courants d'associés		173	77 040	1 884				
	Autres dettes		175	3 133	37				
	Produits constatés d'avance		174						
	Total III		176	209 572	17 851				
	Total général (I + II + III)		180	419 430	180 987				

REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	110 895
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	133 300
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable